

Hospitalisation électorive en médecine interne et en gériatrie à l'HFR : comment procéder ?

Afin d'assurer la prise en charge optimale de vos patients et patientes et leur éviter une attente inutile aux urgences et dans les permanences, voici la marche à suivre pour vos demandes d'hospitalisation en médecine interne et en gériatrie:

- **En cas d'hospitalisation urgente, merci de vous adresser aux urgences ou dans les permanences comme d'habitude.**
- **En cas de demande d'hospitalisation électorive en médecine interne et en gériatrie :**

Discipline et site	Médecin HFR	
Médecine Fribourg	Chef-fe de clinique de garde	026 306 20 00
Gériatrie Riaz	Chef-fe de clinique de garde	026 306 41 35
Médecine Tifers	Médecin cadre Lu-ve 08h-22h	026 306 63 20

Merci d'envoyer les documents utiles à l'adresse mail suivante : gfp@h-fr.ch

Orientation :

L'orientation du patient ou de la patiente vers le site et le service de l'HFR le plus adéquat est évaluée par le médecin HFR.

L'orientation finale est décidée en fonction du plateau technique nécessaire et du taux d'occupation des lits.

Convocation :

Le patient ou la patiente est convoquée par téléphone.

Le médecin traitant est informé par e-mail ou par téléphone de la date et du lieu d'hospitalisation.